



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

---

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procèdera à l'étude d'une demande d'autorisation d'usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du 5 mars 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande d'autorisation d'usage conditionnel, présentée par Construction Tapco a pour but, sur le terrain du 580 rue Notre-Dame (lot 3 065 607), d'aménager un projet intégré composé de 12 logements répartis dans trois ou quatre habitations multifamiliales selon les options proposées.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 5 mars 2018.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille dix-huit.

---

Madeleine Barbeau, greffière